

## - Ferme écologique "Au Petit Colibri" -

### REPONSE DU MAIRE

hum... toujours contre le Colibri

Je suis allée ce vendredi 22 février à la présentation de la liste municipale du maire actuel, Jean-Marie Acquié. La rencontre fut très mouvementée.

Le "seigneur de Marsac" :

- Face à nous une ligne de 3 ou 4 tables formant un long bureau, seul y est le maire (avec son aide technique "diapos" qui n'est pas candidate). Les 12 autres conseillers candidats présents sont relayés sur les deux côtés. Il n'y a qu'un seul homme en face de nous sur son grand bureau.

- Lors du bilan de mandat puis des propositions pour le futur, "aucun conseiller candidat" ne parle. Aucun ne présente ce qu'il a pu apporter à la commune ni ce qu'il souhaite apporter dans ce nouveau mandat.

- Aucune des nouvelles recrues de l'équipe ne se présente : nous ne savons toujours pas leur motivation.

- Aucune intervention des conseillers dans les débats ou certains le font de façon anecdotique. Pourquoi sont-ils venus ? D'ailleurs parmi les deux absents, l'un est en vacances, à la Réunion.

- Très vite le 'nous' du maire du début de séance passe au JE: "si JE suis élu JE ferai..." ou " si on me propose telle action JE serais d'accord ". Et les autres conseillers ? Auront-ils leur mots à dire ?

MORCEAUX choisis des débats :

- plusieurs habitants se plaignent de matériels et personnels de la commune "prêtés" aux-uns, refusés aux-autres, histoires de "privilèges et de privilégiés" qui vont si bien avec le personnage et la mise en scène.

- une personne souhaite parler du Colibri : réaction du maire "Ah oui Mr WALLNER, il est là, je l'ai vu, il se cache" : tentative de me ridiculiser. Je m'impose de suite, non sans mal, pour ne pas le laisser faire. J'explique étape par étape la véritable histoire de la création du Colibri, d'un ton posé et suffisamment soutenu pour garder la parole qu'il essaie de me reprendre au début. Les faits énoncés évoquent sans ménagement le refus de dialogue de la mairie et ses actions irrespectueuses depuis 3 ans.

- aussitôt fini je dois répondre aux questions de personnes âgées s'exclamant à voix haute derrière moi en ricanant : "alors c'est quoi la permaculture ?" puis "et nourrir le monde alors ?". Je m'explique chaque fois, avec calme et avec démonstrations concrètes à l'appui. Le doute s'installe chez certains, ils ne ricanent plus, ne me regardent plus... Cependant d'autres n'acceptent pas :

- une des conseillères actuelles qui ne se représente pas, s'exclame alors derrière moi: "Attendez je ne comprends pas ! sur les cartes qu'on m'a montré vous êtes en zone inondable ! Vous ne pouvez pas construire ! Là je ne comprends plus !" comprenait-elle qu'elle avait mal regardé les cartes ou qu'on lui en avait montré des mauvaises ? Je ne sais pas.

- le maire réaffirme son souhait de continuer à bloquer l'installation de la ferme Colibri, en essayant toujours de faire croire aux personnes qu'on ne peut pas faire autrement pour pouvoir installer la station.

- pourtant un habitant démonte son projet de station sur un aspect qui concernera les futurs raccordés : le coût très important chaque année en terme d'entretien et de fonctionnement dus à un emplacement exceptionnellement mal choisi... Il remet fortement en cause le sérieux de l'étude de la station payée 8000 euros !, étude qui ne fait aucun calcul de coût, ni de comparaison d'autres emplacements, et qui conclut elle-même qu'elle n'est pas une vraie étude... Il évoque d'autres solutions.

Réponse du maire "ça marche bien ailleurs !"

- Ce même habitant et d'autres remettent alors en cause la légitimité de la mairie d'empêcher Mr Wallner de s'installer sur des arguments si peu convainquants, alors même que Mr le maire annonçait en début de séance des valeurs de démocratie, solidarité, entraide,... et qu'il ferait tout son possible pour accueillir de nouvelles activités sur la commune.

- L'un d'eux ose davantage en posant franchement la question : "alors est-ce que c'est pas plutôt que Mr Wallner dérange?" Et le maire revient sur son couplage de la station qui ne peut pas être mise ailleurs. Le ridicule ne tue pas...

y'a plus qu'à espérer qu'il ne soit pas ré-élu.

S'il faut aller au tribunal, un avocat spécialiste des PLU c'est 3000 euros...et en cas de victoire jusqu'à 3000 euros en plus. Attaquer un PLU n'est pas une mince affaire.

Bon ! Profitez bien du soleil, personne n'en est encore le propriétaire !!!

Bien à vous :-)

Richard